EXAMEN DE FIN DE CYCLE MOYEN

Plus d'un demi-million de candidats passent aujourd'hui le BEM

Après l'examen de fin de cycle primaire, ce sont les collégiens qui vont passer aujourd'hui, et durant trois jours, leur examen de fin de cycle. 566 221 candidats sont concernés par cet examen dont le coup d'envoi sera donné ce matin par la ministre de l'Education à partir de la wilaya de Mascara.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - C'est le jour «J» pour les élèves de fin de cycle moyen. Plus d'un demi-million de candidats débutent ce matin l'examen du BEM.

Le nombre de filles est majoritaire avec 51, 58% et ils sont 6 000 candidats de plus cette année, par rapport à l'année dernière, à se présenter à cet examen. Ils ont trois jours d'épreuves pour décrocher une moyenne égale ou supérieure à 10/20 pour pouvoir accéder à la première année secondaire. Les recalés du BEM ont toujours une deuxième chance pour accéder au palier secondaire. Ces derniers peuvent être rachetés grâce à leur moyenne annuelle ajoutée à la moyenne du BEM divisée par deux.

Un examen qui n'est pas décisif en soi. C'est pourquoi, les pédagogues et les syndicats s'interrogent sur le but de son maintien, tout comme l'examen du primaire. Il s'agit, au final, selon eux, d'un examen de passage d'un palier à un autre qui pourrait se faire sur la base de la moyenne annuelle. Autant, donc, estiment-ils, économiser le budget qui lui est alloué. D'ailleurs, selon les chiffres du ministère de l'Éducation sur l'échec scolaire, le taux de réussite au BEM est d'une moyenne de 74%, or, celui de redoublement en première année secondaire est de 15%. Même taux pour l'exclusion. Soit, il y a 30% des élèves qui redoublent et qui sont exclus dès la première année secondaire. Ainsi, quand 100 élèves passent en première année secondaire, seulement 10 obtiennent le baccalauréat sans redoublement. Les syndicats, eux, pointent du doigt le problème d'orientation qu'ils appellent à revoir.

Cependant, le ministère de l'Education ne compte pas abandonner l'organisation de l'examen du BEM pour le moment. La plupart des candidats réussissent leur examen dès le premier coup et le taux des candidats rachetés ne dépasse pas les 10%, a déjà déclaré le conseiller du ministère de l'Education nationale pour justifier le maintien du rachat. Ce dernier n'a pas exclu, cependant, la refonte de cet examen.

Photo : DR

Un examen qui n'est pas décisif.

Le ministère de l'Education prévoit, en effet, la réforme des trois examens nationaux. Cependant, il a préféré commencer par le volet pédagogique avant de toucher aux examens.

Nouria Benghabrit a indiqué que les mêmes mesures de sécurité mises en place pour le bac sont appliquées pour le BEM. Les candidats sont ainsi avertis que les téléphones portables et tout outil informatique sont interdits en classe. 2 234 centres ont été mobilisés pour le déroulement de cet examen.

Le taux de réussite au BEM au niveau national était de 54,42% parmi les 559 926 candidats, l'année dernière. Cette année, la proclamation des résultats est prévue pour le 27 juin prochain.

S. A.

HYGIÈNE ET PRIX

Le ministère du Commerce dresse le bilan des actions de contrôle

Selon le communiqué de presse du ministère du Commerce, les actions de contrôle entreprises lors des dix derniers jours avant le mois sacré, affichent un bilan où il est question de 531 prélèvements d'échantillonnage et 398 propositions de fermeture de commerces.

Mounira Amine-Seka - Alger (Le Soir) - C'est à travers 40 691 interventions que les brigades de contrôle ont relevé 6 693 infractions dont 6 282 ont été sanctionnées par des procès-verbaux. Cette action a également permis de saisir des marchandises d'une valeur de 314,88 millions DA.

Concernant la répression des fraudes, 19 801 interventions orientées vers les différentes sphères d'approvisionnement ont été effectuées par les services de contrôle, ce qui a permis d'établir 2 487 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 113 locaux commerciaux, à travers 2 638 infractions aux règles de la qualité.

Il a également été question de la saisie de 57,70 tonnes de produits, d'une valeur de 13,24 millions de DA, non conformes et/ou impropres à la consommation, dont 18,55 tonnes d'une valeur de 3,04 millions de DA ont été orientées vers les centres d'intérêt collectif.

Les principales infractions constatées dévoilent 1 108 cas de défaut d'hygiène, 351 cas de détentions et mise en vente de produits impropres à la consommation, 270 cas de non-respect de la température de conservation, 212 cas de défaut d'étiquetage, 157 cas d'absence d'autocontrôle et 128 cas de détention et mise en vente de produits non conformes.

Dans le cadre du contrôle des pratiques commerciales, les services concernés ont effectué 20 890 interventions qui ont abouti à l'établissement de 3 725 procès-verbaux et la proposition de fermeture de 285 commerces, suite à 4 055 infractions constatées. Cette démarche a également permis de mettre au jour les transactions commerciales non facturées, d'un montant de 1,993 milliard de dinars, ainsi qu'une saisie de marchandise d'une valeur de 301 639 456 80 DA.

Concernant les pratiques commerciales, le communiqué du ministère du Commerce affiche 1 638 cas de défaut d'affichage des prix, 510 cas de défaut de facturation, 320 cas d'opposition au contrôle, 239 défaut de registre de commerce, 137 pratiques de prix illicites et 44 de défaut de modification du registre du commerce

M. Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection et orientation du consommateur et son environnement (Apoce), a annoncé que «comme l'a déclaré le Premier ministre actuel, lorsqu'il était ministre du Commerce par intérim, le bilan affiche des chiffres bien inférieurs au nombre de commerces que le pays compte». «Il faut dire que les agents de contrôle extérieurs au ministère du Commerce manquent de moyens pour véritablement effectuer un contrôle en bonne et due forme», déplore-t-il.

Le président de l'Apoce a également lancé un appel disant «être prêt à collaborer, dans le cadre de la commission installée par le ministère du Commerce, de manière à ce que nos adhérents puissent prêter main forte aux agents du ministère, lors des actions de contrôle».

M. A.-S.

TÉBESSA

Deux militaires tués dans l'explosion d'une bombe à Bir-el-Ater

Deux militaires ont été tués et quatre autres grièvement blessés dans la soirée d'avant-hier à la suite de l'explosion d'une bombe artisanale au lieu-dit Mdila, un hameau relevant de la circonscription de la commune de Bir-el-Ater, située à 90 km à l'extrême sud du chef-lieu de la wilaya, a-t-on appris de sources concordantes.

Celles-ci précisent que l'engin explosif, qui était enfoui sous terre, a explosé au passage d'une patrouille militaire qui opère dans la région précitée. Deux militaires ont été violemment éjectés et sont morts sur le coup tandis que quatre autres ont été grièvement atteints par les débris de l'engin explosif lors de la déflagration. Les victimes ont été évacuées en extrême urgence à l'hôpital Tidjani-Hadam de Bir-el-Ater.

Une opération de ratissage a été immédiatement déclenchée par les éléments du RPC (forces spéciales) de Aïn Fouris dont le campement se trouve à quelques encablures du lieu de l'attentat meurtrier.

Maâlem Hafid

PÉTROLE

Les prix continuent de baisser

En annonçant la sortie des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le climat, le Président américain Donald Trump n'a pas seulement provoqué la colère des autres signataires de l'accord dont ses proches alliés européens, il a aussi affolé le marché pétrolier.

Younès Djama - Alger (Le Soir) - Les cours du pétrole ont terminé en nette baisse vendredi dernier, restant déprimés au moment où les spéculations vont bon train sur les conséquences éventuelles du retrait des Etats-Unis de l'accord de Paris sur le réchauffement climatique.

L'Algérie dont l'économie — c'est connu de tous — est chancelante du fait de sa dépendance du brut, ne peut qu'accuser lourdement le coup, si les prix maintiennent leurs niveaux de baisse actuels. Et même si le Fonds monétaire international (FMI) vient de saluer la «résilience» de l'économie nationale face à la baisse des prix du pétrole, il n'en demeure pas moins que le pays peine à sortir de cette spirale qui maintient son économie dans une situation de statu quo.

Il faut savoir que le baril de pétrole se situe autour de 47 dollars, passant sous la barre des 50 dollars. Et l'avenir n'annonce pas de bons augures sur le marché pétrolier après que les Etats-Unis ont renoncé au pacte de Paris. Car de l'avis des experts, «en mettant les problématiques environnementales en veilleuse, les Etats-Unis soutiennent leur industrie des énergies fossiles, ce qui pourrait doper les extractions déjà florissantes de pétrole de schiste». Or, c'est justement le regain de ce pétrole de schiste qui dope la production américaine depuis l'automne.

Alors qu'à l'inverse, des avis estiment que «rien de ce qu'a dit (le Président américain) n'aura d'effet immédiat» sur le marché. «La décision du Président (Trump) ne change pas nos prévisions de consommation des Etats-Unis, car l'accord dépendait de la bonne volonté de ses participants et que Donald Trump n'avait de toute façon pas l'intention de l'appliquer», ont ajouté les analystes. En tout état de cause, cette annonce n'a rien fait pour améliorer l'humeur morose du marché depuis le sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et dix autres producteurs le 25 mai dernier. «Les opérateurs de marché pensent que l'Opep n'a pas assez réduit sa production», a estimé l'expert James Williams.

Le cartel et ses partenaires, ont sans surprise, prolongé jusqu'en mars 2018 leurs quotas de production mais sans aller au-delà ni les accentuer. Alors même que la production américaine continue d'augmenter à l'encontre des efforts de l'Opep.

Les extractions américaines ont atteint 9,342 millions de barils par jour fin mai selon les chiffres du département américain de l'Energie (DoE), ce qui représente une hausse de 6,5% depuis le début de l'année et anéantit une partie de la réduction de la production de l'Opep et de ses alliés censée faire remonter les cours.

Y. D.